

La mise en œuvre de la loi DALO Année 2008

Source : InfoDALO

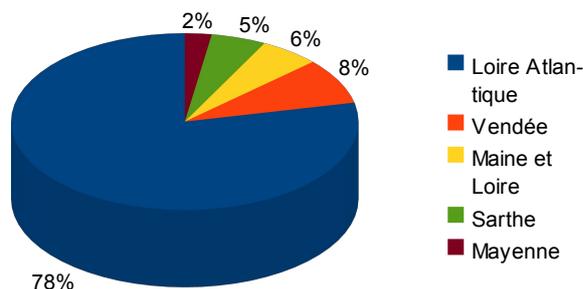
NB : les données 2008 et 2009 manquent parfois de fiabilité d'où la nécessité de faire montre de prudence dans l'analyse.

1) Activité des commissions de médiation

Au 31 décembre 2008, **2 130** recours ont été déposés au total en région Pays de la Loire ce qui représente 3,6% de l'ensemble des recours DALO en France. 92% visent l'accès à un logement.

La Loire-Atlantique concentre **78%** des recours reçus dans la région.

Répartition des recours logement et hébergement par département de dépôt



Activité des commissions de médiation en 2008

	Total des recours reçus	Recours avec décision	% Recours avec décision / Recours reçus	Décisions de la commission					
				Sans objet : solution trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire ...)	Favorables	% Décisions favorables / Recours avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours avec décision
	1	2	3=2/1	4	5	6	7=6/2	8	9=8/2
France	59 468	34 840	58,6%	2 064	841	16 601	47,6%	15 334	44%
Loire Atlantique	1 671	1 070	64%	262	1	436	40,7%	371	34,7%
Maine et Loire	119	98	82,4%	9	0	51	52%	38	38,8%
Mayenne	53	46	86,8%	0	0	31	67,4%	15	32,6%
Sarthe	109	96	88,1%	8	0	54	56,3%	34	35,4%
Vendée	178	138	77,5%	21	0	70	50,7%	47	34,1%
PDL	2 130	1 448	68%	300	1	642	44,3%	505	34,9%

Détail des recours « logement »

	Recours "logement" reçus	Recours "logement" avec décision	% Recours "logt" avec décision / Recours "logt" reçus	Décisions de la commission						
				Sans objet : solution logement trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire...)	Favorables logement (prioritaires et urgents)	Réorientation recours logement vers hébergement	% Décisions favorables / Recours "logt" avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours "logt" avec décision
	1	2	3=2/1	4	5	6	7	8=(6+7)/2	9	10=9/2
France	54 999	31 741	57,7%	1 944	650	14 841	692	48,9%	13 614	42,9%
Loire Atlantique	1 513	933	61,7%	251	1	302	65	39,3%	314	33,7%
Maine et Loire	114	93	81,6%	8	0	45	2	50,5%	38	40,9%
Mayenne	53	46	86,8%	0	0	31	0	67,4%	15	32,6%
Sarthe	101	89	88,1%	7	0	51	2	59,6%	29	32,6%
Vendée	175	135	77,1%	20	0	69	0	51,1%	46	34,1%
PDL	1 956	1 296	66,3%	286	1	498	69	43,8%	442	34,1%

Détail des recours «hébergement»

	Recours "hébergé" reçus	Recours "hébergé" avec décision	% Recours "hbg" avec décision / Recours "hbg" reçus 3=2/1	Décisions de la commission					
				Sans objet : solution trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire...)	Favorables (prioritaires et devant être accueillis)	% Décisions favorables / Recours "hbg" avec décision	Rejets (explicités)	% Rejets / Recours "hbg" avec décision
	1	2		4	5	6	7=6/2	8	9=8/2
France	4 469	3 099	69,3%	120	191	1 068	34,5%	1 720	55,5%
Loire Atlantique	158	137	86,7%	11	0	69	50,4%	57	41,6%
Maine et Loire	5	5	100%	1	0	4	80%	0	0%
Mayenne	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%
Sarthe	8	7	87,5%	1	0	1	14,3%	5	71,4%
Vendée	3	3	100%	1	0	1	33,3%	1	33,3%
PDL	174	152	87,4%	14	0	75	49,3%	63	41,4%

2) Point sur les suites données aux décisions favorables des commissions

Détail sur les relogements à effectuer

	Favorables logement (prioritaires et urgents)	logés avant mise en oeuvre de la décision dans le parc privé	Mise en oeuvre des décisions				Ménages ayant déposé un recours logés	Bénéficiaires qui ne sont plus à reloger	Total des bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger	Bénéficiaires restant à reloger	% des bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger/ déc. fav.
			Offres bailleur faites aux bénéficiaires	Offres adaptées refusées par bénéficiaires	Bénéficiaires logés suite à offre	Bénéficiaires logés					
	6	11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+17	19=6-18	20=18/6
France	14 841	212	4 319	693	3 128	3 340	5 284	129	4 162	10 679	28%
Loire Atlantique	302	3	262	59	180	183	434	0	242	60	80,1%
Maine et Loire	45	0	38	2	32	32	40	0	34	11	75,6%
Mayenne	31	0	25	16	9	9	9	0	25	6	80,6%
Sarthe	51	4	39	4	30	34	41	0	38	13	74,5%
Vendée	69	3	28	7	24	27	47	6	40	29	58%
Total	498	10	392	88	275	285	571	6	379	119	76,1%

79 % des requérants reconnus prioritaires dans la région ont reçu une proposition de logement adapté par l'un des bailleurs. A noter qu'en Vendée, le pourcentage de ménages restant à reloger est le plus élevé avec 29 ménages sur 60 en attente d'une proposition (soit 42% des requérants reconnus prioritaires alors que la moyenne régionale est de 24%).

Détail sur les accueils à effectuer

	Favorables suite recours hébergé	Recours logement réorientés hébergement (rappel)	TOTAL PU hébergé	accueillis avant mise en oeuvre décision favorable	Mise en oeuvre des décisions				Ménages ayant déposé un recours accueillis	bénéficiaires n'étant plus à accueillir (hors indpt et hors refus proposition adaptée)	Total des bénéficiaires accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à accueillir	Bénéficiaires restant à accueillir	% des bénéficiaires accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à accueillir/déc. Fav.
					Propositions faites aux bénéficiaires	Propositions adaptées refusées par bénéficiaires	Bénéficiaires accueillis (suite proposition)	Bénéficiaires accueillis					
	6	10		11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+17	19=6+10-18	20=18/(6+10)
France	1 068	692	1 760	13	584	274	289	302	422	25	601	1 159	34,1%
Loire Atlantique	69	65	134	0	102	49	57	57	68	0	106	28	79,1%
Maine et Loire	4	2	6	1	2	0	2	3	4	0	3	3	50%
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Sarthe	1	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0%
Vendée	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0%
PDL	75	69	144	1	104	49	59	60	74	0	109	35	75,7%

En région Pays de la Loire, 48 % des ménages reconnus prioritaires en vue d'un hébergement ont déposé initialement un recours « logement ». Cette proportion est de 9 pts supérieurs à la moyenne nationale. 93% des situations concernent le département de la Loire-Atlantique. Pour 73% d'entre elles, une proposition d'accueil a été formulée et un peu plus de la moitié a été acceptée par les ménages.

35 ménages sur les 144 à héberger dans la région en 2008 restaient en attente d'une offre d'accueil.